

Les Infos Municipales



L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr

Facebook **Commune de Saint Abraham** - Instagram [communedesaintabraham](https://www.instagram.com/communedesaintabraham) -

Application **Panneau Pocket** – Chaîne YouTube **Commune de Saint Abraham**



Recensement militaire pour les jeunes nés entre le **01 avril** et le **30 juin 2005**.

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.



La bibliothèque est ouverte chaque mercredi et chaque samedi de **15h00 à 17h30**.

Fleurissement

Les élu(e)s de la commission fleurissement remercient Bernard, Mr D. et Colette, pour leur aide lors des plantations le 18 mai ou pour le don de plants pour agrémenter quelques endroits à fleurir.

Ça a été un réel plaisir de vous avoir parmi nous, votre aide a été précieuse et c'est très agréable de faire connaissance avec les habitants !

Vous constaterez, si vous vous baladez aux abords de l'étang, que des endroits ont été fleuris, on vous en dit plus prochainement !

VIE MUNICIPALE

Solidarité

« Le vendredi 14 Mai, en début d'après-midi, un incendie a malheureusement ravagé une maison au 12 rue de l'église. Nous adressons toutes nos pensées aux locataires et aux propriétaires et tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bel élan de solidarité : celles et ceux qui ont évacué les meubles avant que le feu ne se propage, ce qui a permis de "sauver" un maximum d'affaires personnelles, toutes les personnes qui ont participé au transfert des meubles et cartons au garage municipal en mettant à disposition fourgon et remorques, la mise à disposition de matériel agricole pour évacuer les débris et les volontaires qui ont trié ces derniers avant évacuation en déchetterie. Merci aux commerçants et habitants qui ont offert de quoi ravitailler les pompiers. Nous adressons nos chaleureux remerciements aux pompiers des casernes de Malestroît, Ploërmel et Molac qui ont rapidement maîtrisé le feu et ont mis tout le soin nécessaire afin de préserver un maximum de meubles et d'effets personnels. MERCI aux soldats du feu ! »

Gaëlle Berthevas.

Conseil municipal

Il se tiendra le **mardi 1er juin à 20h00** au complexe des Nouettes.

Carte communale

Celle-ci est entrée en vigueur depuis le 19 mai 2021 et est disponible en Mairie.

Prochaines élections

Les élections départementales et régionales auront lieu les **20 et 27 juin** prochain de **8h00 à 18h00**. En cas d'absence, chaque électeur peut donner procuration à une tierce personne pour voter à sa place.

Pour les démarches adressez-vous à la gendarmerie.

Appel à bénévoles



L'équipe de bénévoles de la bibliothèque serait heureuse d'accueillir de nouveaux volontaires pour assurer les permanences du samedi après-midi. Si vous avez un peu de temps libre, que vous aimez rendre service, rencontrer de nouvelles personnes alors n'hésitez plus !

Le logiciel informatique est très simple d'utilisation, une petite formation vous rendra opérationnel très rapidement. Les bénévoles et les lecteurs n'attendent plus que vous !

ACTUALITES

Sécurité Routière



Dans le contexte sanitaire que l'on connaît, les moments festifs se sont fait rares depuis plusieurs mois. Nous sommes tous heureux de retrouver petit à petit des moments de convivialité.

Les terrasses des bars, cafés et restaurants rouvrent...l'occasion pour beaucoup de passer de bons moments "comme avant".

La Sécurité routière rappelle en parallèle que ce retour des plaisirs festifs amène aussi à ne pas oublier la nécessité de reprendre l'habitude de retenir un ami qui a bu. Profitez-en mais soyez prudents !

"Quand on tient à quelqu'un, on le retient"

Transports scolaires



Pour l'année 2021-2022, l'**inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo** est ouverte ! Cette inscription se déroule en ligne à cette adresse : **<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan>**. La date limite des inscriptions aux transports scolaires est fixée au **16 juillet 2021**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site www.BreizhGo.bzh une FAQ permettant de trouver des réponses aux principales questions relatives à l'inscription scolaire.

Les familles peuvent également contacter la Centrale d'appels BreizhGo au **02 99 300 300** (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

Lutte contre la merule

La mérule est un champignon lignivore. Sa présence est généralement liée à un défaut d'entretien du logement, à une aération défectueuse, à un défaut d'étanchéité à l'eau du bâtiment, voire à une réhabilitation inadaptée à la nature du bâtiment. Ces situations à risques peuvent créer des conditions favorables au développement du champignon. Les conditions favorables pour la mérule sont l'humidité, la chaleur et l'obscurité.

Il n'y a pas de risque d'infestation pour la mérule, contrairement au termite, mais un risque de développement de proche en proche à partir d'un premier lieu de développement. L'enjeu de la déclaration des foyers est donc local.

Les spores de mérules sont présents sur tout le territoire et seules des bonnes conditions d'hygrométrie et de température garantissent l'absence de développement du champignon.

Une infestation de mérule peut être traitée et, après des travaux d'éradication appropriés, le bâtiment retrouve un état sanitaire sain.

Infestation par la mérule Déclarer le foyer en mairie

Dispositif de lutte contre la mérule - article 76 de la loi Alur du 24 mars 2014



Opération financée par le Département à hauteur de 50% (reste à charge de la commune). - 2018

ENVIRONNEMENT

Canons « effaroucheurs » : quelques explications.

Il vous est sûrement arrivé d'entendre des détonations régulières si vous êtes non loin d'un terrain exploité où sont semées des céréales. Il s'agit de canons effaroucheurs à oiseaux. C'est quoi ? A quoi ça sert ?

Ci-contre un flyer pour répondre à ces questions.

Les agriculteurs sont conscients de la gêne occasionnée, malheureusement cette solution s'avère être nécessaire à la préservation de leurs cultures, de leur travail...

Cette période de « chasse » aux nuisibles est temporaire et se terminera fin juin, début juillet.

Merci de bien vouloir faire preuve de compréhension et de patience.

**Vous entendez des bruits de détonation ?
D'où proviennent-ils ? A quoi servent-ils ?**

JAS7 vous explique tout...



Les détonations proviennent d'un canon effaroucheur d'oiseaux. C'est un appareil placé dans les champs, qui produit un bruit fictif de tir pour effrayer les nuisibles sans les blesser.

Leur objectif ?

Protéger les cultures, en l'occurrence les semis de maïs et de tournesols dont raffolent les corbeaux et les sangliers, ils déterrent les graines pour les manger.

Les agriculteurs s'excusent pour la gêne occasionnée par ces canons. Ils sont contraints de les utiliser pour la survie de leurs cultures et donc de notre alimentation.

N'OUBLIEZ PAS, NOUS PROTÉGEONS NOS CULTURES POUR VOUS NOURRIR. 

Tri sélectif



La qualité du tri s'est fortement dégradée. Les consignes de tri ne sont pas toujours suivies et ces erreurs ont des conséquences sur les conditions sanitaires de tri pour les agents et le coût de traitement des emballages.

En pratique ? Les nouvelles consignes de tri de votre communauté de communes remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). C'est un emballage ?

Alors déposez-le dans le bac de tri ! Inutile de le laver, il suffit de bien **le vider** !

Les jouets, cintres, stylos, feutres, et brosse à dents sont à jeter aux ordures ménagères ou à déposer à la déchetterie s'ils ne peuvent être réutilisés ou réemployés. Un doute, jetez-le avec vos ordures ménagères.

Erreurs de tri les plus courantes :

La litière pour chat, les résidus alimentaires, les couches, serviettes hygiéniques, mouchoirs, les gants, les masques, les couverts, les coquillages, doivent être mis **avec les ordures ménagères**.

Les épluchures de légumes et de fruits, doivent être mis au **composteur (si vous en possédez un) ou avec les ordures ménagères**. Les bocaux et bouteilles en verre doivent être mis dans **les bornes pour le verre**.

Les vêtements, chaussures, sacs à main doivent être mis dans **les bornes pour textiles**.

Sur le site " Consigne de tri" vous pouvez avoir les consignes de tri sur votre territoire en tapant le code postal de votre commune et le type de déchet <https://www.consignesdetri.fr/> ou télécharger l'application « Guide du tri » sur votre smartphone.

Choisir le bon moment c'est moins dérangeant !



Nous rappelons que les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

VIE DES ÉCOLES

Ecole publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Rue Jules Ferry, Val d'Oust

Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h45/19h00



Ecole Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12h00 et 13h30/16h20

Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+ retrouvez toute l'actualité du RPI sur ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com



Cours de musique

Tous les enfants de la Petite section aux CE1, bénéficient de 7 séances de musique animées par Yann, professeur à l'école de musique **Forum Créa'son**.

« Avec Yann, nous apprenons des chants très jolis. Il joue de la guitare. Nous écoutons différentes musiques : le gospel, le blues... Nous essayons aussi de suivre le rythme des musiques tous ensemble ». Les CP



Animations de fin d'année

« Notre traditionnelle kermesse ne pourra encore avoir lieu cette année en juin, mais les 2 écoles du RPI organisent deux ventes en cette fin d'année scolaire.

Un repas à emporter le Dimanche 6 juin 2021 : Sauté de porc à la provençale et ses pommes vapeur. 9€ la part. (Traiteur « Le Saint-Pierre » à SERENT). Réservation auprès de l'école avant le mardi 1^{er} juin.

Une tombola (0,50€/ticket, 2€ le carnet de 5 tickets). N'hésitez pas à prendre contact avec l'école pour tout renseignement. Les parents d'élèves vous remercient d'avance pour votre participation ! » **La commission kermesse.**

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h. Mardi : 9h-12h30. Jeudi : Fermeture. Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h30.
02 97 74 91 55 Mail : secretariat@saint-abraham.fr

Horaires d'ouverture des déchetteries

Sérent : P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00

Ruffiac : Mardi et Jeudi 9h00/12h00

Samedi 9h00/12h00 et 13h30/18h00

Destruction de nids de guêpes ou frelons : 02 97 75 13 98

Médecins de garde (soir/ week-end) : 02 97 68 42 42

Pharmacies de garde (soir/ week-end) : 32 37

Dentistes de garde (soir/week-end) : 02 97 63 12 73

Cabinet Infirmier : 02 97 74 76 47

Hôpital Ploërmel : 02 97 73 26 26

Centre Anti- Poison : 02 99 59 22 22



Prochaine parution entre le 15 et le 20 juin 2021. Merci de nous transmettre vos articles ou sujets 5 jours avant l'édition en les déposants à la Mairie ou par mail : secretariat@saint-abraham.fr